



Actualités BPA

Des substituts possibles au BPA concernant le polycarbonate et les résines époxy.

ALTERNATIVE AU POLYCARBONATE : Le TOPAS® COC (copolymère d'oléfines cycliques et d'oléfines linéaires) est un polymère transparent incolore, souvent traité par extrusion. Son développement est étudié pour le marché des récipients médicaux ou alimentaires (notamment des pochettes transparentes souples). D'après le fabricant, ce polymère est autorisé pour le contact alimentaire dans l'UE.

Les caractéristiques déclarées par la fabriquant de ce produit (cf. ci-dessous) ne permettent pas de considérer cette solution comme une alternative à l'ensemble des usages du polycarbonate (parmi les usages identifiés par le fabriquant, citons notamment le packaging alimentaire et des produits de santé).

Avantages déclarés par le fabriquant	Inconvénients déclarés par la fabriquant
Aspect : Bonne transparence	Coût : Le prix du produit est plus élevé
Utilisation : Facile à extruder ou à thermoformer	Faible résistance à la fissuration sous contrainte
Propriétés : Bonne résistance à la vapeur et à l'eau	Faible résistance aux chocs

Fabriqué par : TOPAS Advanced Polymers

Source: <http://www.topas.com>

RESINE EPOXY : 2 résines polyester alternatives aux résines époxy.

a/ Les résines polyester saturées DYNAPOL® L, sont notamment destinées au marché des boîtes, bouchons ou canettes utilisés comme contenants alimentaires. Selon leur fabricant, elles apportent de bonnes performances en termes de flexibilité, résistance à la stérilisation, dureté du film et résistance aux rayures.

Principales caractéristiques déclarées par le fabriquant*	
Neutralité olfactive et gustative	Bonnes aptitudes : <ul style="list-style-type: none"> • Tenue aux matières solides • Aux solvants légers • Résistance au jaunissement et au recuit • Résistance à la chaleur (stérilisation)
Adhérence aux métaux, même après déformation	

* Aucun inconvénient n'a été déclaré par le fabriquant (des investigations supplémentaires seraient à mener quant à une comparaison de cette solution vis-à-vis des solutions de références).

Fabriqué par : EVONIK Corporation OL® L.

Source: <http://www.dynapol.com>

b/ CRODA COATINGS propose le **Pripol – F®**, un dimère acide biosourcé homologué FDA. Ce produit est un monomère qui permet la formulation de résines polyester (donc sans bisphénol A) destinées à l'emballage métallique et aux pièces métalliques en process alimentaire. Selon son fabricant, elle apporte souplesse et imperméabilité à l'eau avec une faible couleur ainsi que stabilité thermique et à l'oxydation.

Principales caractéristiques déclarées par le fabriquant	
Aspect : Excellente flexibilité et souplesse	Propriétés chimiques : Bonne stabilité à l'hydrolyse
Finition : surface brillante	Coût : réduction du temps de traitement

* Aucun inconvénient n'a été déclaré par le fabriquant (des investigations supplémentaires seraient à mener quant à une comparaison de cette solution vis-à-vis des solutions de références).

Fabriqué par : CRODA COATINGS

Source: <http://www.crodcocoatingsandpolymers.com>



Actualités BPA



Papier thermique : 2 solutions sans phénols

PERGAFAST® 201 : une alternative au BPA comme révélateur de couleur pour papiers thermiques.

La société BASF propose une alternative au Bisphénol A pour son emploi de révélateur thermique dans les tickets de caisse et les factures de CB. Le Pergafast® 201 est un révélateur de couleur à base d'urée et non-phénolique. Du point de vue qualitatif, le producteur met en avant la stabilité dans le temps des images ainsi obtenues. Cette alternative est commercialement disponible et est déjà mise en œuvre pour certains tickets de caisse disponibles sur le marché européen.

Source :

<http://product-finder.basf.com/group/corporate/product-finder/en/brand/PERGAFAST>

Alpha® free : un papier thermique sans phénols.

Développé et breveté par la société APPVION, le papier thermique Alpha® free est garanti par son fabricant sans phénols (tels que les BPA, BPS, D8...) et sans composés à base d'urée (tels que les Pergafast 201, composés urée/uréthane, ...) : le rôle de révélateur thermique est joué par de la vitamine C. Les applications potentielles de ce papier thermique incluent les reçus (supermarché, restaurant, ...) et les coupons (bons de réductions, ...).

Déjà disponible aux Etats-Unis, ce produit le sera prochainement en Europe.

Source : <http://www.appvion.com>

Agenda

SALON CFIA à Rennes (France)

Date de l'événement : du 10 au 12 mars 2015

Conférence « Bisphénol A : état des lieux et retour d'expérience sur le basculement début 2015 vers des contenus Bisphénol A-NI¹ ».

Intervenants : Vincent TRUELLE Directeur de la FIAC² et Patrice DOLE Directeur du laboratoire emballage du CTCPA³.

¹Bisphénol A-NI : Bisphénol A Non Intentionnel

²FIAC : Fédération française des Industries d'Aliments Conservés.

³CTCPA : Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles.

Pour plus d'informations : <http://www.cfiaexpo.com>

Salon Anuga FoodTec à Cologne (Allemagne)

Date de l'événement : du 24 au 27/03/2015

Le salon Anuga FoodTec rassemble les fournisseurs de la filière agroalimentaire pour éclairer les industriels des nouvelles solutions. Tous les 3 ans, le salon Anuga FoodTec réunit l'industrie des produits alimentaires et des boissons. Entre autres sujets abordés, ce salon d'ampleur internationale traitera des développements récents dans les domaines des emballages alimentaires et de la sécurité alimentaire.

Plus d'informations : <http://www.anugafoodtec.com>

Publications

Le Rapport du gouvernement relatif aux substituts du Bisphénol A (Loi du 24 décembre 2012) a été remis mi-novembre 2014 au Parlement.

Ce rapport dresse un état des lieux des connaissances sur la substitution du Bisphénol A dans les matériaux au contact des denrées alimentaires et diverses autres applications telles que les tickets thermiques ou les retardateurs de flamme. Cet état des lieux est accompagné par un bilan des données disponibles relatives à la toxicité des substituts. Il a été basé sur les travaux de l'INERIS, de l'ANSES et de l'ANSM.

Source :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/Substituts-BPA-Rapport-Parlement-Loi-24122012.pdf>